TITRE D'HABILITATION

L'employeur reconnaît à la personne à qui il remet ce titre d'habilitation la capacité à accomplir les tâches qui lui sont confiées en toute sécurité vis-à-vis du risque électrique.

ENTREPRISE	TITULAIRE	FONCTION
PAE la Creule - BP 25 - Rte de Caestre 59529 HAZEBROUCK CEDEX Tél. : 03 28 416 426 - Fax : 03 28 431 092 secretariat@leboulanger-securite.fr www.leboulanger-securite.fr SIRET : 340 173 350 00026 - RCS Dunkerque SARL au capital de 50.000,00 €	M. DESCHAMPS Olivier 	Technico-commercial

		CHAMPS D'APPLICATION		
Personnel	Symboles d'habilitation électrique	Domaines de tension	Ouvrages ou installations concernés	Indications supplémentaires
OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE				
Exécutant	☐ B0 ☐ H0 ☐ H0V ☐ BF ☐ HF	☐ TBT ☐ HT		
Chargé de Chantier	☐ B0 ☐ H0 ☒ H0V ☐ BF ☐ HF	☐ TBT ☒ HT	*Poste HT*	*Accès aux organes de sécurité dans les postes HT*
OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE				
Exécutant	☐ B1 ☐ B1V	☐ TBT ☐ BT		
Chargé de Travaux	☐ B2 ☐ B2V ☐ B2V Essai	☐ TBT ☐ BT		
Chargé d'intervention BT	☒ BR	☒ TBT ☒ BT	*Local TGBT Tableau et armoire électrique*	*Vérification et remplacement des organes de sécurité notamment les BAES, ajout de disjoncteur si nouvel équipement (hors tension), et remplacement de batterie.*
Chargé de consignation	☐ BC	☐ TBT ☐ BT		
Chargé d'opérations spécifiques	☐ BE Manœuvres ☐ BE Essais ☐ BE Mesures ☐ BE Vérifications	☐ TBT ☐ BT		
Habilité Spécial		☐ TBT ☐ BT		

Documents Complémentaires	☐ Oui ☒ Non	

Date	04/01/2024	**Validité**	**04/01/2027**

POUR L'EMPLOYEUR

(Nom, prénom, fonction, cachet entreprise)

François LEBOULANGER

Président

PAE la Creule - BP 25 - Rte de Caestre
59529 HAZEBROUCK CEDEX
Tél. : 03 28 416 426 - Fax : 03 28 431 092
secretariat@leboulanger-securite.fr
www.leboulanger-securite.fr
SIRET : 340 173 350 00026 - RCS Dunkerque
SARL au capital de 50.000,00 €

LE TITULAIRE

(Nom, prénom du salarié)

Olivier DESCHAMPS

Technico-commercial

AVIS

Le présent titre d'habilitation est établi et signé par l'employeur et remis à l'intéressé qui doit également le signer.

Ce titre est strictement personnel et ne peut être utilisé par un tiers.

Le titulaire doit être porteur de ce titre pendant les heures de travail ou le conserver à sa portée et être en mesure de le présenter sur demande motivée.

La perte de ce titre doit être signalée immédiatement au supérieur hiérarchique.

Ce titre doit comporter les indications précises correspondant aux 3 caractères et à l'attribut composant le symbole de chaque habilitation et celles relatives aux activités que le personnel est autorisé à pratiquer.

La rubrique « indications supplémentaires » doit obligatoirement être remplie.

Cette habilitation n'autorise pas à elle seule son titulaire à effectuer de son propre chef les opérations pour lesquelles il est habilité.

AUTORISATIONS OU INTERDICTIONS SPÉCIALES

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Consignes de conduite et de sécurité

1. L'utilisation des équipements de protection individuelle
Le chef d'entreprise doit mettre à la disposition de son personnel les équipements de protection individuelle adaptés et s'assurer de leur port :
- gants,
- chaussures de sécurité,
- etc ...

2. Interdictions relatives à l'utilisation des engins
Ne jamais lever une charge supérieure à la capacité de l'engin.
Des mesures efficaces doivent être prises pour empêcher l'utilisation des engins par du personnel non autorisé pendant une absence momentanée de l'opérateur titulaire.
Par exemple, les clés de contact des engins seront attribuées aux seuls opérateurs autorisés qui doivent les retirer du tableau de bord même pour une absence momentanée.
Le transport de personnes à l'aide d'un engin non aménagé à cet effet est interdit.

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire : **M. DESCHAMPS Olivier**

Signature du titulaire



Formation et évaluation :
FMD FORMATION

5 rue Pierre Bauve
BP1032
62710 COURRIERES
Tél.: 03.91.83.33.68

AUTORISATION DE CONDUITE

Délivrée le 08/11/2024 par :
LEBOULANGER LST FORMATIONS SECURITE-TRAVAIL
Parc d'Activité de la Creule
59190 HAZEBROUCK

Valide jusqu'au 07/11/2029

Signature et Cachet de l'employeur

PAE la Creule - 150 Rue P. Dekytspotter
CS 10025 - 59529 HAZEBROUCK CEDEX
Tél. 03 28 43 10 42 - Fax 03 28 43 10 92
secretariat@leboulanger-securite.fr
340 173 350 00042 - RCS Dunkerque

Le médecin du travail atteste que le titulaire connaît les lieux et les instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.
Signature du Médecin du Travail

Pour vérifier la validité de ce(s) CACES® [employeurs]
ou pour éditer l'attestation correspondante [titulaire]
consulter la base de données CACES® sur le site :
http://www.ameli.fr

Flashez ce QRCode pour vérifier la validité de ce CACES ®

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire : **M. DESCHAMPS Olivier**

CACES ® numéro(s):
2024.11.486.0A.182627
2024.11.486.0B.182628

Délivré par :
FMD FORMATION
5 rue Pierre Bauve
BP1032
62710 COURRIERES
Tél.: 03.91.83.33.68
Inscrit dans la base INRS sous le N° : **FR088169-1**

FMD FORMATION

5 rue Pierre Bauve
BP1032
62710 COURRIERES

CACES ®

La marque CACES ® est protégée par un dépôt à l'INPI sous le numéro 03.3237295

L'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS

LEBOULANGER LST FORMATIONS
Mme MAROTINE Priscilla
SECURITE-TRAVAIL
Parc d'Activité de la Creule
59 190 HAZEBROUCK

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FORMATION

Je soussignée Mélanie DUPLOUY, La Présidente de FMD FORMATION atteste que **M. Olivier DESCHAMPS**

A suivi une formation : **TEST DIRECT - R486-A P.E.M.P + complément de formation E.P.I adapté aux P.E.M.P (Cat : A - B Expert)**

Catégories : **R486-A (PEMP à élévation verticale) : VALIDEE**
R486-B (PEMP à élévation multidirection.) : VALIDEE

Dates : **le 8 novembre 2024**

Durée : **7.00 Heures - (1.00 J.)**

Fait à COURRIERES, le 12 novembre 2024

Mélanie DUPLOUY
La Présidente

Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit



Titulaire :
M. DESCHAMPS Olivier

Date de naissance :
08 février 1989

Signataire :

AUTORISATION DE CONDUITE (R.486)
Plates-formes élév. mobiles de pers.

CAT - Type		Informations Complémentaires	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A	PEMP à élévation verticale	Porte-engins Non	SELINGUE Cédric	08/11/2024 07/11/2029
B	PEMP à élévation multidirection.	Porte-engins Non	SELINGUE Cédric	08/11/2024 07/11/2029
C	Hors production			



Titulaire : (en toutes lettres)
M. DESCHAMPS Olivier

Date de naissance :
08 février 1989

Signataire : (en toutes lettres)
Mélanie DUPLOUY
La Présidente

CACES ® R.486 Plates-formes élév. mobiles de pers.

CAT	Type	N° du CACES ® Option	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A	PEMP à élévation verticale	2024.11.486.0A.182627 Porte-engins Non	SELINGUE Cédric	08/11/2024 07/11/2029
B	PEMP à élévation multidirection.	2024.11.486.0B.182628 Porte-engins Non	SELINGUE Cédric	08/11/2024 07/11/2029
C	Hors production	Porte-engins OUI		

Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR

Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces.

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

×A2S CONSEIL organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'existence 31 59 07086 59 à la préfecture de région de , atteste que :

Monsieur Olivier DESCHAMPS

a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances la formation suivante dispensée par Dominique DESEIN

Intitulé	**Risques Routiers/ Eco conduite**
Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire aura la capacité de :	• Identifier et prendre conscience du risque routier en entreprise • Inciter à prendre de bonnes habitudes • Adopter une éco conduite
Durée et date(s)	3.00 heures 28 décembre 2023

a été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Résultats à l'issue de la formation	
	Acquise	Reste à acquérir
Être capable d'identifier l'impact et le cout des accidents du travail-trajet et missions.	X	
Être capable d'identifier les risques routiers dans l'entreprise.	X	
Être capable d'identifier les situations dangereuses sur la route.	X	
Être de mesurer l'impact de ma conduite sur l'environnement.	X	
Être capable d'adopter une éco conduite sur simulateur de conduite avec le logiciel « Greencar »	X	

Fait valoir ce que de droit
Fait à Merville , le 28/12/2023.

Cachet et signature du centre de formation :
DESEIN Dominique , Gérant

SARL A2S CONSEIL
6 Ter Rue Du Docteur Rousseau 59660 Merville
contact@a2s-conseil.fr
03.28.43.53.38 Site : a2s-conseil.fr
Siret : 511 174 146 00056 APE :7022Z

5 ans

Date de validité : 27/12/2028
Approuvé par : M. LEBOULANGER

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Article L. 6353-1 du Code du Travail

A2S Conseil organisme de formation déclaré sous le numéro 31 59 07086 59 auprès du Préfet de Lille, atteste que :

Monsieur Olivier DESCHAMPS

a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances la formation suivante dispensée par Dominique DESEIN

Intitulé	**Formation Travaux en Hauteur/Port du Harnais**
Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :	• Permettre aux personnels opérationnels d'assurer la mise en œuvre de moyen de protection individuelle contre les chutes de hauteur • Avoir une conscience permanente des risques potentiels lors de travaux en hauteur.
Durée et date(s)	4.00 heures 28 décembre 2023

a été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Résultats à l'issue de la formation	
	Acquise	Non acquise
Avoir une vision des conséquences lors d'une chute de hauteur.	X	
Savoir utiliser les EPI contre les chutes de hauteur. (harnais, longes ...)	X	
Etre capable d'utiliser les différents dispositifs collectifs et individuels contre les chutes de hauteur.	X	
Connaitre les risques liés aux travaux en hauteur et savoir les identifier.	X	
Etre capable de vérifier l'état du matériel	X	

Fait à Merville , le 28/12/2023.

Cachet et signature du centre de formation :
DESEIN Dominique , Gérant

3 ans

Date de validité : 27/12/2026
Approuvé par : M. LEBOULANGER

SARL A2S CONSEIL
42,Rue Duriez 59660 Merville
contact@a2s-conseil.fr
06.10.41.41.0[illegible] a2s-conseil.fr
Siret : 511 17[illegible] APE :7022Z